

COMMUNE DE SAINT MICHEL THUBEUF

Séance du 28 juillet 2020

L'an **deux mil vingt**

et le **vingt huit**

à **dix neuf heures** le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur POTTIER Christophe, Maire**.

Présents : M. POTTIER, Mme VANDEWALLE, MM. GUYET, M. DELARUE, Mme LEMAITRE, M. LEBOUVIER, Mme MARTEL, Mme CABALLERO, M. PAULHIAC, M. LANCHARD.

Excusé(e)s : M. BENUREAU, Mme RIVIERE, Mme LE SENECHAL, M. MARTIN, M. LEBOUVIER

Madame CABALLERO a été nommée secrétaire de séance.

Mme RIVIERE donne pouvoir à Monsieur GUYET

M. BENUREAU donne pouvoir à Monsieur POTTIER

Vote des Commissions Intercommunales

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à nommer les délégués aux commissions intercommunales :

Commission Voirie :

Titulaire : Monsieur POTTIER Christophe

Suppléant : Monsieur LANCHARD Pascal

Commission Scolaire :

Titulaire : Monsieur GUYET Xavier

Suppléant : Monsieur LEBOUVIER Gérard

Commission Economie :

Titulaire : Mme VANDEWALLE Odile

Suppléant : Monsieur GUYET Xavier

Commission Environnement – Assainissement – GEMAPI :

Titulaire : Monsieur PAULHIAC Alain

Suppléant : Monsieur POTTIER Christophe

Commission Urbanisme – PLUI :

Titulaire : Monsieur DELARUE Dominique

Suppléant : Monsieur POTTIER Christophe

Commission Sport :

Titulaire : Monsieur BENUREAU Sébastien

Suppléant : Monsieur DELARUE Dominique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré POUR à l'unanimité, désigne les délégués ci-dessus au sein des commissions intercommunales.

Rachat des concessions

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur le rachat de concession dans les deux cimetières en cas de demande de revente de concession de la part des acquereurs.

Le rachat de concession se fera au prorata du nombre d'années écoulées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré POUR à l'unanimité :

- adopte la proposition du Maire et autorise le Maire à établir les titres au prorata des années écoulées.

Remboursement de locations de la salle polyvalente suite au COVID-19

A la suite du COVID -19 et donc du confinement plusieurs locations de salle n'ont pas eu lieu.

Une partie des loueurs ont donc annulés leur location de salle. C'est pourquoi, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir rembourser les arrhes aux personnes qui n'ont pas pu louer la salle suite au confinement dû au COVID19.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré POUR à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à rembourser les arrhes de location de salle aux personnes concernées.

Communication

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail émanant de Mme RIVIERE (absente excusée) concernant la vitesse excessive dans le lotissement des bruyères et sur le route Saint Michel de la Forêt.

Monsieur GUYET propose de mettre un panneau limité à 30 Km/h.

Monsieur le maire propose de mettre des coussins berlinois afin de ralentir les véhicules.
Mme VANDEWALLE propose de faire un courrier aux habitants du lotissement.

Monsieur le Maire informe du nouveau dispositif de paiement chez les buralistes « paiement de proximité » pour une somme maximum à 300 €, permettant aux administrés de régler en numéraire les factures émises par les collectivités, leurs amendes et leurs impôts.

Arrivée de Monsieur LEBOUVIER à 19 h 45

TOUR DE TABLE

Mme LEMAITRE dit que beaucoup de personnes ne sont pas informées qu'elles peuvent se connecter à la fibre.

Monsieur POTTIER répond que chaque habitant peut vérifier son éligibilité sur le site de « Orne Métropole ».

Mme VANDEWALLE demande quand seront fixés les panneaux « Les Rechins », « Les Bois Heux ».

Madame VANDEWALLE dit qu'il faudrait consolider le calvaire. Monsieur PAULHIAC se propose pour le faire.

Monsieur PAULHIAC demande où en est le site.

Madame MARTEL demande qui va entretenir le chemin derrière la rue des petits champs ?

Monsieur GUYET dit qu'il a travaillé non loin de la SIREC et que des cartons s'envolent et se retrouve dans la campagne.

Monsieur POTTIER répond que la SIREC essaie de faire diminuer les stocks au plus vite.
Monsieur POTTIER va faire remonter l'information à la SUEZ (SIREC).

Séance levée 20 h 10